4

HAROUN

EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



EN 1149-5 (200



EN ISO 11611 (2015)



EN ISO 11612 (2016)





Patte micro déporté.

Fermeture centrale par deux autoagrippants.

Bandes rétroréfléchissantes microbilles thermocollées évitant toute retenue de matière en fusion.

REFERENCES _____

- GILETHAROU1JF
 GILETHAROU1OF
- GILETHAROU1OF
 GILETHAROU1RF

TAILLE M / L / XL / XXL

Autre taille, nous consulter.

ENTRETIEN

SO X X X X

50 cycles de lavageà 60°C (selon ISO 6330 6N).







DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Une patte micro déporté.
- Pourtour du gilet souligné par un biais, ton sur ton.

■ Fermeture centrale par deux auto-agrippants ignifugés.

■ Deux bretelles et deux ceintures rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX® 26 500 thermocollées.

MATIERES PREMIERES

TISSU EXTERIEUR

■ Tissu Wovetex No Flam 51 % coton, 47% polyester et 2% carbone. Poids : 285 g/m².

TRANSFERT RETROREFLECHISSANT

■ Transfert rétroréfléchissant microbilles RETHIOTEX® 26 500 non feu. 50 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 6N).

STOCKAGE

Le gilet HAROUN est conditionné dans un emballage individuel transparent.

Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

ENTRETIEN

L'entretien s'effectue par lavage à 60°C.

50 cycles de lavage sont autorisés (selon ISO 6330 6N).

Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.



CONFORMITE

La conformité aux exigences essentielles de sécurité du Règlement (EU) 2016/425 a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- EN ISO 13688 (2013) pour les vêtements de protection exigences générales.
- EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016) pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- EN ISO 11612 (2016) pour les vêtements de protection contre la chaleur et la flamme.
- EN 1149-5 (2008) pour la protection contre les charges électrostatiques.
- EN ISO 11611 (2015) pour les vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes.











